

Index AI : PRE01/490/2012
15 October 2012

Fidji. Le processus de réforme manque de rigueur

Le groupe indépendant mis sur pied pour réviser la Constitution de Fidji doit prendre de toute urgence des mesures afin de garantir que les femmes et les jeunes puissent participer pleinement au processus, a déclaré Amnesty International lundi 15 octobre.

En effet, samedi 13 octobre, le groupe de jeunes femmes *Emerging Leaders Forum Alumni* n'a pas été autorisé à présenter oralement des éléments probants à la Commission constitutionnelle.

Kate Schuetze, chercheuse sur le Pacifique à Amnesty International, a déclaré :

« Cet épisode frappe au cœur de la crédibilité de la Commission constitutionnelle. Si certains se voient privés de la possibilité de participer pleinement au processus, la future Constitution s'en trouvera ébranlée. Il est primordial que les femmes et les jeunes soient pleinement impliqués dans l'élaboration de la nouvelle Constitution, afin qu'elle reflète leur vision du pays et protège leurs droits.

« La Commission doit sans délai garantir que les consultations publiques n'excluent personne, et soient à la fois constructives et transparentes. Il est de sa responsabilité de veiller à accorder suffisamment de temps pour y parvenir.

« Par ailleurs, la censure généralisée reste très présente à Fidji et Amnesty International exhorte le gouvernement à lever toutes les restrictions imposées à la liberté d'expression. »